

MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

L'an deux mil douze, et le vingt six janvier à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – LEVE C – CHAPUIS D – MAURICE MC – MALNOURY B

Absents: LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L – COLLADO JP – BARKATOFF JC

Secrétaire de séance : MAURICE MC

ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le conseil municipal décide d'encaisser le chèque de 90.44€ du GAEC BABOILLARD MARTIN pour la location de l'ancien terrain de foot.

SUBVENTIONS ANNEE 2012

Pour l'année 2012, le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes :

- Société Saint Hubert : 100€
- Sports et Loisirs : 100€
- Don du sang : 100€
- Comité des fêtes : 1000€
- Souvenir Français : 100€
- Divers : 500€

LOCATION SALLE DES FETES POUR LE CENTRE AERE

Pour l'année 2012, le conseil municipal décide de mettre à disposition la salle des fêtes pour l'occupation par le centre de loisirs à 20.00€ par jour (frais de fonctionnement chauffage non compris).

TERRAINS DE FOOT ET TENNIS

Le conseil municipal mandate le maire pour rassembler les devis concernant la réfection des terrains de foot et de tennis.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1996 doivent venir se recenser en mairie dans le « » mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- Le conseil municipal mandate le maire pour demander des devis pour l'installation d'un chauffage à granulés de bois au logement de la mairie.
- Le maire donne lecture de différents courriers du Président de l'association SPORTS ET LOISIRS. Le conseil municipal prend note.

Le maire,
Gilles SEYTRE

